

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 6 novembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 22
Nombre de conseillers absents : 2
Nombre de pouvoirs : 5
Date de la convocation : 31 octobre 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le SIX NOVEMBRE, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s : M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Christian CARRERE - M. Yves RINCK - Mme Martine BERTHE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - M. Erwan ALLÉE - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE.

Pouvoirs :

M. Thierry TATONI, pouvoir à M. Pierre COMBES
M. Didier ROUSSELLE, pouvoir à M. Roger VIARSAC
Mme Martine BERGER-SABATIER, pouvoir à Mme Odile PILOZ
M. Daniel MOUTARD, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME
M. Christian TEULADE, pouvoir à M. Jean-Luc GREGOIRE

Absents n'ayant pas donné pouvoir : M. Jean-Jacques MONPEYSSEN - Mme Anne TAILLEUX

Est désignée comme Secrétaire de séance : Mme Nadia MACIPÉ

2024-11-89 / COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE
- **RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2023**
- **RAPPORT ANNUEL 2023 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES**

RAPPORTEUR : M. Thierry DAYRE

Conformément à l'article D. 2224-1 et L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire informe le Conseil Municipal qu'un rapport d'activités 2023, accompagné d'un rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de la Communauté de Communes des BaronnieS en Drôme Provençale, est à leur disposition sur le site de l'intercommunalité : www.cc-bdp.fr. Ces rapports retracent l'ensemble des multiples actions conduites collectivement au sein de l'intercommunalité pour l'année 2023.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2023

Depuis 2017, la Communauté de Communes des BaronnieS en Drôme Provençale exerce des compétences qui ont été transférées par les 67 communes de son territoire (1 095 km² - 21 332 habitants – 19 habitants / km²).

Les instances de gouvernance 2020-2026 sont les suivantes :

- Le Conseil de Communauté (97 titulaires)
- Le Bureau
- Le Comité Exécutif
- La Commission Permanente
- Les 4 Comités Territoriaux
- Les 12 Commissions Thématiques
- La Conférence des Maires

La CCBDP exerce des compétences obligatoires (aménagement du territoire, développement économique, gestion des milieux aquatiques, aires d'accueil des gens du voyage, déchets ménagers), optionnelles (logement, voirie, actions sociales) et facultatives (SPANC, culture, sport de pleine nature, gymnase de Buis les BaronnieS, politiques publiques, valorisation du terroir, gestion du bassin de l'Ouvèze et de la Méouge).

Des actions partenariales avec le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales et l'association Destination Drôme Provençale sont conduites dans différents domaines.

COMMISSION PERMANENTE

FONCTIONNEMENT INTERNE – Ressources Humaines

La CCBDP comptait fin 2023, 117 agents, 64 % de femmes, 36 % d'hommes, 66 % de titulaires, 34 % de contractuels, 107,22 ETP pour un budget de 4 806 250,29 €.

FINANCES

Principes généraux de l'exercice budgétaire 2023

L'exercice budgétaire de la CCBDP se décline en 7 budgets distincts : Budget Général (Section de fonctionnement : Dépenses : 10 668 280,92 € / Recettes : 14 806 901,59 € - Section d'investissement : Dépenses : 5 067 942,76 € / Recettes : 3 891 283,89 €) et + 6 budgets annexes (OM, SPANC, Zone d'Activités, Portage des Repas, Transports de Personnes, GEMAPI).

COMMUNICATION

En 2023, il y a eu la diffusion de 13 000 exemplaires du magazine intercommunal ; 1 600 abonnés à la page Facebook de la CCBDP et 71 publications ; 6 200 visiteurs sur le site web ; 39 communiqués de presse ; édition du rapport d'activités 2022....

Service maintenance patrimoine

Ce service gère et entretient le patrimoine de la CCBDP (patrimoine bâti, Aire des Gens du Voyage et parc automobiles), il assure aussi le suivi des travaux de construction et de réhabilitation des bâtiments et le suivi du déploiement de la fibre optique.

Classement des archives contemporaines

Deux archivistes qui interviennent auprès de 37 communes du territoire et de la CCBDP ont trié 50,37 mètres linéaires d'archives et ont éliminé 34,22 mètres linéaires.

Les actions par commissions

AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) Rhône Provence Baronnies

Ce document de planification et d'urbanisme fixe les grandes orientations du développement durable pour une durée d'environ 20 ans. Il s'appuie sur une vision prospective du territoire. L'année 2023 marque la finalisation de la phase de diagnostic territorial.

PCAET - Plan Climat Air Energie Territorial

Il s'agit de coordonner et d'animer la dynamique territoriale pour la transition écologique et énergétique sur les volets d'atténuation et d'adaptation, avec plusieurs leviers d'action qui sont les suivants : Sobriété / Economie d'énergie - Développement / Autoconsommation – Adaptation.

Mobilités

Poursuite en 2023 des actions en faveur d'une mobilité décarbonée et moins énergivore, avec la réédition du service de prêt découverte gratuite de vélos à assistance électrique, la mise en place d'un service de location longue durée pour les plus précaires et d'aide à l'achat de VAE, la définition d'une Centrale des Mobilités (physique, numérique et itinérante) et la signature de la convention de coopération en matière de mobilité avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Politique publique pour une transition énergétique : le SPPEH (Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat)

Le CEDER a continué cette année d'assurer le SPPEH, avec des objectifs revus à la hausse et transformation de ce service en SPRH (Service Public de Rénovation de l'Habitat), en lien avec les nouvelles aides des collectivités mises en place dans le cadre de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Architecte conseil

Sa mission s'est poursuivie avec des permanences, auprès des entreprises pour les certificats de conformité des projets de la Zone du Grand Tilleul, pour l'accompagnement de l'instruction de dossiers complexes du service ADS. 20 fiches-conseils ont été éditées en 2023.

Habitat logement

Poursuite en 2023 de l'Etude habitat, qui préfigurera un Programme Local de l'Habitat (PLH) avec les communes de de Nyons et de Buis-les-Baronnies lauréates du programme « Petite Ville de Demain » (PVD). Une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) a été signée. L'Etude Habitat permettra de compléter cette ORT avec un volet habitat formalisé dans le cadre d'une Opération Programmée de l'Habitat (OPAH). Les communes de Nyons et Séderon ont conventionné avec EPORA (Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) pour une veille et une stratégie foncières.

Amélioration des conditions d'habitat des ménages modestes

Le partenariat continue avec l'association SoliHA pour accompagner les propriétaires modestes pour réaliser les travaux d'amélioration de l'habitat grâce aux subventions de l'ANAH et du Département. En 2023, 37 dossiers de propriétaires occupants ont été traités avec un impact notable pour l'économie du territoire et 17 situations suivies par le PIG LH21 (habitat indigne et indécents).

Service mutualisé d'instruction des Autorisations du Droit des Sols

Au service des communes qui le souhaitent et qui disposent d'un document d'urbanisme en vigueur, la CCBDP propose un service mutualisé payant d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS), constitué de 2 agents qui cette année ont instruit 497 dossiers transmis par les 18 communes adhérentes.

Activités de Pleine Nature

La finalisation d'un Espace Trail, le lancement de l'application et du portail web afférents, la signature du marché et l'étude préalable aux travaux des itinéraires Véloroutes Voies Vertes, l'implantation d'éco-compteurs ont été réalisés en 2023 (128 881 passages à Nyons, soit + 7 % par rapport à 2022), ainsi que la poursuite de l'entretien et du balisage des sentiers (536 km de chemins pour le VTT sur 711 km, 607 km de chemins pour la randonnée pédestre sur 1 149 km.).

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Comités Territoriaux

4 comités composés des délégués communautaires permettent d'échanger avec les élus sur l'action intercommunale afin d'adapter la mise en œuvre des compétences.

Convention ruralité

Celle-ci a été renouvelée pour 2 ans (2022-2024) pour faciliter les démarches entre les communes et l'Education nationale, un bilan synthétique de la seconde convention a été présenté aux élus, ainsi que le nouveau dispositif « Territoires Éducatifs Ruraux ».

Projet de territoire

Dans le cadre de la poursuite d'une réflexion globale à 20 ans, des ateliers visant à recueillir l'expression de la jeunesse, une conférence des Maires et une journée technique en présence d'agents et d'élus ont été organisés cette année.

Mutualisation

Le service Mutualisation travaille en dehors du champ de compétences de la CCBDP.

Celle-ci comprend 3 axes d'intervention : la gestion et l'animation d'un pôle secrétariat mutualisé, l'action ponctuelle de co-production et la formation aux agents et aux élus

Conseillers numériques

Les 3 conseillers numériques recrutés en 2022 et en 2023 ont accompagné la population du territoire. Ces postes sont à nouveau soutenus par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) pour les 3 années à venir.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Economie / Soutien à Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale

L'association, à laquelle adhère la Communauté de communes, propose aux porteurs de projets un accompagnement, un financement et une mise en réseau pour la création, reprise ou développement de tous types d'activités : artisanat, commerce, activités agricoles ou libérales. En 2023, la CCBDP et le Département ont décidé de poursuivre l'aide à l'immobilier d'entreprise (AIE), 15 entreprises ont été soutenues, 41 emplois ont été créés ou maintenus, 100 300 € de prêt d'honneur ont été versés. Les actions en faveur du commerce et de l'artisanat ainsi que le déploiement de la Signalétique d'Information Locale (SIL) ont continué cette année.

Créer, aménager, gérer et commercialiser les ZAE

Depuis 2018, la CCBDP gère et commercialise les terrains de la ZAE de Séderon et de Nyons. Fin 2023, les lots de la ZA du Grand Tilleul sont quasi tous commercialisés (35 lots couvrant 5,6 hectares). En partenariat avec les communes de Buis-les-Baronnies et de Nyons, des études préliminaires pour la création de nouvelles zones d'activités ont été lancées (6,5 hectares d'extension de la ZA du Grand Tilleul).

Afin d'anticiper le recyclage foncier, un inventaire des zones d'activités économiques a été engagé, conformément à la loi Climat et Résilience.

Agriculture

En 2023, la Chambre d'Agriculture a mené pour la Communauté de Communes une étude sur le maraîchage et les productions légumières dans le territoire et signé une convention pour le développement de l'agriculture et des territoires ruraux. Poursuite de la mission d'accompagnement de la SAFER Auvergne-Rhône-Alpes dans la procédure des biens vacants et sans maître.

Démarche d'attractivité

Poursuite du partenariat avec le département de la Drôme qui mène la démarche « Drôme c'est ma nature », pour améliorer l'attractivité de manière durable du territoire.

L'office de tourisme des Baronnies en Drôme Provençale

L'OT, dont le budget annuel s'élève à 842 000 €, a perçu de la part de la CCBDP 560 000 € de subvention conventionnelle en 2023. On note une baisse de fréquentation de 4 % par rapport à l'année 2022 (année record).

110 000 visiteurs se sont rendus dans les 6 bureaux d'accueil de l'OT, la fréquentation du bureau de Nyons représente plus des 2/3 de la fréquentation totale. En 2023, une nouvelle labellisation "Accueil vélo" a été déléguée à l'Office de Tourisme. La taxe de séjour en progression a généré 469 000 € de recettes.

TECHNIQUE

Déploiement de la fibre optique

La CCBDP assure le financement à hauteur de 5 226 000 € et le suivi du déploiement de la fibre optique, porté par le Syndicat Ardèche Drôme Numérique (ADN). Il est prévu d'ici 2025, le déploiement de 17 870 lignes sur l'ensemble de la CCBDP. En 2023, les travaux étant terminés à Nyons, la commercialisation est ouverte.

Voirie

La Communauté de communes intervient pour entretenir la voirie classée d'intérêt communautaire sur demande des communes et par délibération du Conseil communautaire. Le montant total affecté aux travaux est de 1 755 535,19 € HT dont 584 745,86 € HT d'abondement de la CCBDP et de 1 057 213,00 € HT de dotation départementale. 49 communes sur 67 ont fait réaliser des travaux (73%) en 2023, soit 993 km entretenus au total.

GEMAPI – Prévention des risques d'inondation et entretien des rivières

Protéger les populations face aux crues tout en restaurant un fonctionnement plus naturel à la rivière, c'est l'enjeu de la nouvelle compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Les intercommunalités se sont regroupées afin d'exercer celle-ci à l'échelle des bassins versant. La taxe GEMAPI permet de d'en assurer le financement.

Les 4 syndicats de bassins versants concernés sont :

- Le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale (**SMOP**)
- Le Syndicat Mixte d'Eygues en Aygues (**SMEA**)
- Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez (**SMBVL**)
- Le Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Bûech et de ses Affluents (**SMIGIBA**)

Zone de Revitalisation Rurale

Il s'agit d'un contrat signé entre la Communauté de communes et l'Agence de l'Eau pour améliorer les réseaux d'eau potable et d'assainissement, en partenariat avec les Conseils départementaux. Les communes ont jusqu'à la fin 2024 pour mener à bien 58 opérations de travaux d'eau et d'assainissement (coût global : 5 078 899 € HT).

SPANC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est obligatoire depuis 2006. Il contrôle les installations d'assainissement non collectif, conseille et accompagne les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement individuel.

	Total 2023
Nombre d'installations	3 857
Visite de bon fonctionnement	203
Visite de bon fonctionnement dans le cadre d'une vente	61
Dossier de conception	70
Visite de bonne exécution des travaux	48
TOTAL	382

SOCIAL

Service Portage de Repas

En 2023, ce dispositif qui permet le maintien à domicile des personnes âgées de l'arrière-pays, a livré 6 051 repas à 38 usagers. Ce service représente 27 087,89 € de dépenses et 3 449,90 € de recettes.

Transport

Des lignes de transports sont contractualisées avec la Région Auvergne Rhône Alpes (transport scolaire vers le Vaucluse pour des élèves du secondaire – service de transport de proximité Mévouillon – Lagagne). Ce service représente 40 675 € de dépenses / recettes.

Convention Territoriale Globale (CTG)

Depuis de nombreuses années, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), la CCBDP et la CAF sont partenaires pour accompagner et financer les équipements. En 2019, ce partenariat a évolué vers une contractualisation unique et vers une intervention coordonnée. La CTG vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la complémentarité des actions en direction des habitants dans les domaines de la Petite-Enfance, de la Parentalité, de l'Enfance et de la Jeunesse, de l'Animation de la vie sociale, de l'Habitat – logement – et du cadre de vie, de l'Accès aux droits et inclusion numérique.

Petite Enfance

Cette compétence est assurée par la CCBDP en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme et en lien direct avec la PMI (Service Départemental de la Protection Maternelle et Infantile). Le bilan de 2023 présente un taux de remplissage dans les crèches optimal et une bonne fréquentation des accueils.

Service Enfance - Jeunesse - Animation territoriale

Il regroupe les ALSH enfance pour les 3 -12 ans et les ALSH jeunesse pour les 12 -17 ans (communes de – de 3500 hab.), le Service d'Accompagnement Socio-éducatif (SASé) pour les 12-25 ans, et la coordination Enfance-Jeunesse sur le territoire intercommunal.

La CCBDP assure la mise en œuvre de la Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture (CTEAC) avec différents partenaires pour mener à bien sa politique.

La Coordination Enfance-Jeunesse

Depuis 2021, l'organisation en Pôle *Petite Enfance / Enfance-Jeunesse / Animation Territoriale / CTEAC* a mis en évidence la nécessité d'un poste dédié exclusivement à la coordination Enfance-Jeunesse.

Compétence Enfance

Elle concerne exclusivement les accueils de loisirs dont l'encadrement est assuré par du personnel professionnel (BPJEPS, BAFD, BAFA...). Il est fait recours à des professionnels techniques en fonction de l'activité.

Cette année, le nombre inscriptions à l'ALSH de Nyons est de 333, 74 à Séderon / Montbrun les Bains, 184 à Buis les Baronnies et 11 à la Motte Chalancon.

Compétence Jeunesse

Elle recouvre les ALSH des communes de moins de 3500 habitants du territoire (hors Nyons), la coordination Enfance-Jeunesse et le SASÉ (service d'accompagnement socio-éducatif). La prévention spécialisée a permis d'accompagner 45 jeunes. Les ALSH de Buis les Baronnies et de Séderon ont fusionné.

Animation territoriale

La CTEAC (Convention territoriale d'éducation artistique et culturelle) qui a été renouvelée pour la période 2022-2025, a permis le lancement de l'appel à projets « Culture en Baronnies » et la réalisation du projet « Le Très Grand Film » s'est poursuivie avec la participation des habitants en 2023.

Contrat Local de Santé

Un Contrat Local de Santé est en cours d'élaboration. Les réunions de mobilisation des acteurs de la santé se sont bien tenues en 2023, cependant le départ de la chargée de mission n'a pas permis de faire aboutir le travail engagé.

BILAN ET PERSPECTIVES - Thierry DAYRE – Président de la CCBDP

L'année 2023 a permis de consolider les acquis de la CCBDP depuis sa création en 2017.

Après une longue période d'instabilité causée par la crise sanitaire et l'inflation générale, la CCBDP a trouvé une stabilité dans son fonctionnement et la mise en œuvre de ses engagements (gestion des crèches, des ALSH, et du SASé avec l'animation de proximité - mise en place du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) et du Schéma de Mobilités - préparation d'une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) - mise en place de colonnes à cartons et le déploiement des composteurs - poursuite du déroulement de la Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC))

RAPPORT ANNUEL 2023 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Ce rapport porte sur l'ensemble des informations correspondant aux indicateurs techniques et financiers du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

LES PARTENAIRES

LE SYPP ET LA VALORISATION DES DÉCHETS

Depuis 2017, la CCBDP adhère au Syndicat des Portes de Provence (SYPP) qui est responsable du traitement des déchets issus des quais de transfert et des déchèteries intercommunales. Il regroupe 8 EPCI (177 communes - 235 342 habitants du sud Drôme-Ardèche et du nord Vaucluse).

MISE EN SERVICE DE SYPROVAL, LE NOUVEAU CENTRE DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS ULTIMES

Le site SYPROVAL de Malataverne inauguré cette année est exploité par la société Coved environnement. Il permet de réduire de moitié les volumes de déchets enfouis pour un coût maîtrisé et de produire une énergie de substitution.

INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS À LA COLLECTE DES DÉCHETS

Les effectifs se composent de 21 agents techniques (collecte et déchèteries), de 2 agents administratifs, d'un responsable SPPGD, d'un chargé de mission Biodéchets pour le déploiement des composteurs, tous 2 recrutés en 2023.

La CCBDP dispose de 1 962 conteneurs d'ordures ménagères répartis sur 680 points de collecte, 185 colonnes à verre, 1 221 conteneurs de collecte sélective, 6 camions qui ont parcouru 139 169 km cette année, 3 déchèteries, 1 ressourcerie.

BILAN DES TONNAGES

5 537 tonnes d'ordures ménagères, 1 197 tonnes de tri sélectif sur les points d'apport volontaire, 1 171 tonnes de verres ont été collectées sur le territoire en 2023.

DÉCHÈTERIES NYONS-BUIS-SÉDERON	TOTAL ANNÉE 2021 (tonne)	TOTAL ANNÉE 2022 (tonne)	TOTAL ANNÉE 2023 (tonne)
Cartons	299,300	302,424	283,330
Fers & Métaux	485,790	376,780	374,280
Encombrants	1 627,870	1687,500	1521,590
Bois	680,960	644,540	655,720
Eco-Mobilier	456,160	498,520	534,220
Végétaux	1 570,940	1379,940	1223,400
Gravats	1 635,200	1907,620	1823,580
Batteries	4,200	0,000	0,000
Piles	2,671	0,524	1,630
Huile minérale	15,345	21,240	12,060
Néons (Recylum)	0,81	0,914	0,884
Pneumatiques	11,162	14,026	29,839

LES ACTIONS MENÉES PAR LA CCBDP EN 2023

- Après étude, le compostage est apparu comme la meilleure solution de traitement des biodéchets. 796 composteurs individuels ont été distribués en 4 ans. Il est prévu d'installer 111 composteurs collectifs et de distribuer 4 600 composteurs individuels d'ici 2026.
- Les 5 sites de compostage collectif (Buis-les-Baronnies, Nyons et Venterol) ont généré 8 200 kg de compost distribués gratuitement aux particuliers.
- La mise en place d'un service gratuit de collecte des encombrants.
- Le renouvellement des emplois saisonniers d'ambassadeurs du tri.
- Des investissements divers : véhicules, broyeurs végétaux, colonnes aériennes pour les cartons bruns (l'organisation d'une collecte est en cours), renouvellement du parc conteneurs, travaux de réaménagement de la déchèterie de Buis-les-Baronnies ...

INDICATEURS FINANCIERS TTC 2023 :

SYNTHESE	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables hors verre	Déchets déchèterie	Total 2022	Total 2023	Évolution
Coûts fonctionnels	79 988 €	3 978 €	28 477 €	44 066 €	313 018 €	156 509 €	-50%
Coûts techniques	2 153 272 €	107 091 €	766 597 €	782 287 €	3 291 671 €	3 809 247 €	15,72%
Coûts industriels	6 342 €	33 883 €	68 387 €	38 131 €	193 388 €	146 743 €	-24,12%
Coût Aides	2 093 €	9 590 €	186 001 €	87 095 €	344 470 €	284 779 €	-17,33%
TVA ACQUITTÉE	55 563 €	345 €	22 098 €	11 559 €	193 891 €	89 565 €	-53,81%
Montant des Contributions	569 305 €	345 €	22 098 €	11 559 €	3 630 110 €	4 513 742 €	24,34%

BILAN DE LA RESSOURCERIE

La poursuite des démarches de sensibilisation à l'économie circulaire et à la réduction des déchets et de nouveaux partenariats pour la récupération et la revalorisation d'articles de sports, d'outils thermiques, textile...ont contribué à la progression du bilan de la ressourcerie 3R LA TRIADE gérée par l'association ANCRE. Le chiffre d'affaires s'élève à 149 584 €, soit + 29 % ; 129 941 kg de déchets récoltés, soit + 3 % ; le panier moyen est de 8,08 €, contre 7,74 € en 2022, 16 234 passages en caisse, soit + 4,11 % et 31 personnes demandeuses d'emploi ont pu être en activité.

Les projets et perspectives s'orientent vers le développement du réemploi du textile, la poursuite des partenariats, la réduction des déchets sans solutions et la poursuite des animations de sensibilisation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE

POUR : 27
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- DE PRENDRE ACTE de la présentation de ce Rapport conformément à l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales

Nadia MACIPÉ
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS


